

Série : Histoire de l'Église

Leçon 39 : La réforme en Suisse Romande

Prêché mercredi le 14 octobre 2015
Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Formation biblique pour disciples
(Comprenant des études sur tous les livres de la Bible,
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)

Disponible gratuitement en format PDF et en MP3

Voir le contenu détaillé sur le site Web

Série : Histoire de l'Église (T-3)

Leçon 39 : La Réforme en Suisse Romande

Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda

Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689

www.pourlagloiredechrist.com

Par : Marcel Longchamps

INTRODUCTION

Nous avons jusqu'ici examiné l'œuvre du Seigneur à travers les progrès et les difficultés de la Réforme dans les pays de langue allemande et dans les pays de langue française et plus particulièrement de la France.

Nous étudierons brièvement aujourd'hui l'histoire de la Réforme en Suisse Romande.

I) LA RÉFORME EN SUISSE ROMANDE

Au point de vue territorial, la Suisse romande présente, au 16^e siècle, un aspect complexe. Quatre évêques y possédaient de vastes domaines : celui de Sion, maître du Valais ; celui de Bâle à qui appartenait le Jura bernois ; celui de Lausanne, dont le diocèse s'étendait de la Veveyse à la Venoge et comprenait d'autres territoires encore ; enfin celui de Genève. Politiquement Neuchâtel dépendait d'un prince français.

Quant au Pays de Vaud, il était, en bonne partie, propriété de la maison de Savoie, ainsi que la moitié occidentale du canton de Fribourg. Mais Berne avait des visées sur ces belles et riches contrées. Elle les avait déjà envahies

lors des guerres de Bourgogne en 1475-76 et s'était approprié les quatre « Mandements » d'Aigle (Aigle, Ollon, Bex, les Ormonts). En commun avec Fribourg, elle gouvernait les bailliages de Morat, Grandson, Orbe et Echallens. Ce premier succès n'avait point mis fin à son ambition. Ne pouvant s'étendre du côté de l'est, où Zurich et les cantons primitifs lui faisaient obstacle, elle s'assignait pour tâche de créer à ses États une forte frontière au couchant, sur la ligne du Jura ; ainsi, du même coup, elle couvrait la Confédération contre les menaces éventuelles de la France. Par là aussi elle deviendrait maîtresse sans conteste des routes qui se réunissaient à l'extrémité inférieure du lac Léman.

Il ne faut pas oublier non plus que Berne venait d'adhérer à la Réforme ; ainsi ses combats inévitables avec la Savoie allaient de pair avec la propagande religieuse. Et celle-ci se compliquait du fait de la copropriété des « bailliages communs » avec Fribourg, aussi attachés au catholicisme que Berne l'était aux doctrines nouvelles.

Le tout premier précurseur de la Réformation à Lausanne fut un moine cordelier d'Avignon, nommé Lambert, qui prêcha devant l'évêque. Ses idées se rapprochaient de celles de Luther ; cependant il ne déplut point au prélat et aurait pu continuer ses prédications, si, impatient d'entendre Luther lui-même, il ne s'était hâté de quitter Lausanne, au grand déplaisir d'une partie de ses auditeurs, séduits par l'originalité de ses propos. Y avait-il plus que de la curiosité dans leurs cœurs ? Il est probable que, tels les Athéniens d'autrefois, ils passaient leur temps « à dire et à ouïr quelque nouvelle » (Actes 17 : 21). En tous cas, il ne paraît pas qu'il y ait eu, à ce moment-là, de travail profond dans leurs âmes.

Ailleurs cependant dans le Pays de Vaud le bruit se répandait de ce qui se passait en Allemagne, en France, à Zurich ; les noms de Luther, de Calvin, de Zwingli étaient dans toutes les bouches. L'agitation gagnait de proche en proche. L'autorité laïque finit par s'en émouvoir et le bailli de Vaud convoqua à Moudon les « États », en vue de prendre avis sur les « mauvaises, déloyales, fausses et hérétiques allégations et opinions de ce maudit et déloyal hérétique, Martin Luther, par lesquelles il se dit communément, ont été faits de gros esclandres et abus contre la foi chrétienne... Ont donc statué que celui qui aurait voulu soutenir et maintenir les fausses et décevables opinions devant dites, en tout ou en partie, recevra

trois estrapades de corde et sera incarcéré trois jours durant ». En cas de récidive, « qu'il doit être brûlé comme faux et déloyal, avec son livre (sa Bible), si point en avait ».

Il en allait autrement dans les possessions bernoises, où les maîtres prétendaient imposer la Réforme. Mais les prédicateurs se trouvaient en présence d'une grosse difficulté du fait que presque tous ignoraient la langue française. Or, à ce moment-là même, plusieurs réfugiés arrivaient de France à Bâle, visiblement dirigés par le Seigneur, parmi eux Guillaume Farel.

Berne accepta avec empressement ses offres de service et l'envoya à Aigle, où il s'établit en qualité de maître d'école, sous le pseudonyme d'Ursinus. La haute valeur de son enseignement, ses discours persuasifs dans les familles, lui gagnèrent bientôt des amis, mais produisirent aussi une vive fermentation.

Le clergé et une partie de la population s'opposèrent et le bruit en vint à Berne, si bien que le Haut Conseil écrivit au lieutenant du gouverneur d'Aigle : « Touchant le prégeur (prêcher) françois qui prêge en Alioz (Aigle), bien qu'entendons qu'il est très docte et que prêge la vérité de l'Évangile, pource que n'est pas prestre, voulons que tu le fasses à cesser et désister de son prégement ».

Néanmoins, quinze jours plus tard, le secrétaire du même Conseil note : « On permet à Farel de prêcher à Aigle jusqu'à ce que le coadjuteur présente un autre prestre qualifié ». Sur ces entrefaites Berne publia l'*Édit de Réformation*, « rejetant à jamais le joug des évêques, qui n'ont su que nous tondre et non pas nous paître », abolissant le culte des images et remplaçant la messe par « une prédication assidue de la Parole de Dieu ». Désormais Farel prêcha ouvertement dans la ville et dans les environs ; il en résulta un tumulte tel que Berne dut occuper militairement la contrée et qu'elle punit sévèrement les fauteurs de désordres.

Farel n'était pas homme à demeurer à un poste fixe. Il obtint de Leurs Excellences la permission d'annoncer l'Évangile chez tous leurs sujets et ceci l'amena successivement à Lausanne, à Morat, à Avenches, à Bienne, dans le Jura bernois, puis à Neuchâtel. À Lausanne, la présence de l'évêque entretenait une atmosphère très hostile à la Réforme. Insulté et maltraité,

Farel dut s'éloigner en toute hâte. Berne en conçut un vif ressentiment et s'en plaignit à l'évêque en ces termes : « Nous avons appris avec douleur ce que vous avez fait à Maître Guillaume Farel, notre sujet. Nous ne pouvons assez nous étonner que l'évêque et sa sainte compagnie maltraitent ainsi des gens qui prêchent l'Évangile... Nous vous exhortons donc de permettre qu'on vous prêche la Parole de Dieu, de recevoir honnêtement ceux qui la prêchent, particulièrement Farel... Si on lui fait le moindre mauvais traitement, nous le sentirons comme s'il était fait à nous-mêmes. Prenez donc garde qu'on touche à un des cheveux de sa tête ».

En 1530 Farel parut pour la seconde fois à Neuchâtel, accompagné de son jeune compatriote, Antoine Froment. Après une prédication en plein air, les auditeurs détruisirent les images et les ornements d'une chapelle. Peu après, à Valangin, Farel subit les pires outrages. « Ils procédèrent furieusement contre Maître Guillaume et commencèrent de le frapper et le tirer par les cheveux ; et le traînoient en le battant dessus tête, bras, épaules et visage, tellement que son visage estoit tout en sang et qu'on ne lui connait soit point de face d'homme.

Ils le menèrent toujours battant jusque devant la chapelle et le firent s'agenouiller en lui disant : « Juif, adore ton Dieu qui est dans cette chapelle et lui dis qu'il te sauve ! » et lui frappant la tête contre la chapelle en telle sorte que le sang demeura contre icelle dite chapelle. Et il répondait toujours qu'il voulait adorer Jésus Christ, le Sauveur du monde ». Trois mois plus tard, à la suite d'une nouvelle prédication du réformateur, un auditeur s'écria : « Il faut ôter les idoles ». Là-dessus la foule se précipita vers la Collégiale et brisa toutes les images. Le fait est rappelé par une inscription encadrée dans un pilier de l'église : « 1530, le 23 octobre, fust ostée et abattue l'idolâtrie de céans par les bourgeois ».

Il vaut la peine de dire quelques mots aussi de ce qui se passa à Orbe l'année suivante. Grâce au régime de copropriété avec Fribourg, la ville, dans sa majorité, restait catholique ; les réformés, protégés par Berne, se montraient remuants. Un d'eux, indigné d'un propos tenu du haut de la chaire par un prédicateur catholique, s'écria en pleine église « Il en a menti ! ». Il en résulta un scandale terrible : « les hommes qui étaient aux chapelles voulaient sortir pour l'assommer, comme méchant, mais ceux qui étaient les plus prochains des dites chapelles les cloyèrent (fermèrent), en sorte qu'ils

ne purent sortir. Sur ce les femmes, toutes d'un vouloir et courage, allèrent où était ledit Christophe (l'interpellateur), le prirent par la barbe, la lui arrachant et lui donnant des coups tant et plus, et le dommagerent par le visage, tant d'ongles qu'autrement, en telle sorte que finalement qu'il leur eût été laissé faire, il ne fût jamais sorti de ladite église, qui fût été grand profit pour le bien des bons catholiques ».

Le châtelain réussit à arracher le malheureux à ces mégères et l'enferma en prison pour le mettre à l'abri. Berne délégua à Orbe des commissaires pour procéder à une enquête ; ils amenèrent Farel avec eux et lui enjoignirent de prêcher le jour de Pâques (1531). Ce fut un nouveau tumulte, pire encore que le précédent : « Il s'en alla mettre en chaire pour prêcher et lors chacun le suivit, hommes et femmes et enfants, qui tous et un chacun criait et sifflaient pour le destorber (empêcher) avec toute exclamation, l'appelant chien, mâtin, hérétique, diable, et autres injures que l'on lui disait, en sorte que l'on n'eût pas ouï Dieu tonner et n'entendaient aussi chose que-il dit. Et sus cela les habitants, voyant qu'il ne se voulait désister, se commencèrent à mutiner et prendre jusques à donner des coups ». Le bailli dut conduire Farel dans sa propre demeure pour le protéger.

Après un séjour de quelque durée, pendant lequel les violences s'apaisèrent, Farel quitta la ville et confia le soin de l'œuvre commencée à un bourgeois de la localité, Pierre Viret, dont il sera question plus loin. Plus paisible que son ami, Viret gagna peu à peu la confiance de ses auditeurs ; de nombreuses conversions eurent lieu et, le jour de Pâques 1532, une assistance imposante remplit l'église pour le service réformé.

Pendant ce temps les intrigues de Charles III, duc de Savoie, contre Genève devenaient de plus en plus inquiétantes. Berne y voyait un grand danger pour elle-même d'abord, car elle courait le risque de se voir encerclée et coupée de toutes les routes vers l'occident, pour la Réforme aussi, car le triomphe de la maison de Savoie aurait marqué le retour immédiat des catholiques à Genève. En 1536 elle déclara donc la guerre au duc qui ne se défendit que mollement. Ainsi, sans grands efforts, Berne mit la main sur le Pays de Vaud, objet de ses convoitises depuis longtemps, et qu'elle garda pendant deux siècles et demi.

Comme de juste, les Bernois commencèrent par assurer l'organisation politique de leur conquête. Cela fait, ils avisèrent à y introduire, de gré ou de force, leurs opinions religieuses. Tout en suivant cette ligne de conduite, courante alors, Farel, plus que tous les autres réformateurs, insistait sur le salut individuel, sur la notion de l'Église, corps de Christ ; mais bien peu de ses amis et de ses collègues virent les choses aussi clairement que lui.

Pour donner une apparence de légalité à leurs procédés dictatoriaux, les Bernois organisèrent à Lausanne une dispute religieuse, à laquelle ils convoquèrent de nombreux représentants du catholicisme, ceci afin de leur ôter le prétexte qu'ils auraient pu avancer que tout se faisait sans qu'on les eût entendus. Farel joua le premier rôle dans cette discussion ; à ces côtés se trouvaient Pierre Viret et Jean Calvin. C'est Farel qui prononça le discours d'ouverture :

« Le Seigneur Jésus Christ », dit-il entre autres, « est venu dans ce monde de péché pour y apporter le salut et la vie éternelle à quiconque croit en lui. Il est mort sur la croix. Il veut réunir en un les enfants de Dieu que Satan cherche à disperser par tous les moyens en son pouvoir ». Puis il demanda à tous d'intercéder en prières au Seigneur « pour que la vérité seule triomphe ; pour que personne n'hésite à l'accepter malgré la faiblesse et l'incapacité de ceux qui sont ici pour la défendre ; pour que tous se tournent vers le Souverain Pasteur des brebis qui donna sa vie pour les hommes perdus ; pour que personne ne cherche sa propre gloire, mais que Christ seul soit reconnu de chacun ».

Pour faciliter la discussion, Farel avait rédigé dix thèses, dont voici les principales (le français est modernisé) :

« 1. La Sainte Écriture n'enseigne point d'autre manière pour être justifié sinon celle qui est par la foi en Jésus Christ, une fois offert et qui jamais plus ne le sera ».

« 2. Cette Écriture reconnaît Jésus Christ, qui est ressuscité des morts et est assis au ciel à la droite du Père, comme seul chef et sacrificateur, vraiment souverain médiateur et avocat vraiment de son Église ».

« 5. L'Église ne reconnaît aucun ministre autre que celui qui prêche la Parole de Dieu ».

« 6. L'Église ne reçoit autre confession que celle qui est faite à Dieu, ni autre absolution que celle qui est donnée de Dieu par la rémission des péchés, et qui seul pardonne et remet les péchés, auquel seul à cette fin se faut confesser ».

« 8. L'Église reconnaît le magistrat civil seulement ordonné de Dieu, nécessaire pour conserver la paix et la tranquillité de la chose publique. Auquel elle veut et ordonne que tous obéissent en tant qu'il ne commande rien contre Dieu ».

« 9. Elle affirme que le mariage, institué de Dieu à toutes personnes, pourvu que à cela soient aptes et idoines, ne répugne à la sainteté de quelque état que ce soit ».

« 10. Quant aux choses indifférentes, comme sont viandes, breuvages et observation des jours, combien que l'homme fidèle en puisse user librement en tout temps, ce qu'autrement qu'en science et charité il ne doit faire ».

Les catholiques ne mirent pas en ligne de grands orateurs ; les chanoines se contentèrent de lire une protestation contre la dispute elle-même, renvoyant toute décision à un prochain concile. Leurs seuls défenseurs un peu chaleureux furent un jeune officier et un médecin, nommé Blanchérose, au témoignage d'un de ses coreligionnaires, « homme tenant de la lune et fort fantastique, lequel en ses disputes mêlait la médecine avec la théologie et faisait incontinent à rire ».

Un vicaire fit cette déclaration naïve : « Si les prêtres sont aussi ignorants que vous le dites, ce n'est pas une grande gloire pour vous de les avoir vaincus. Que n'avez-vous pitié de leur ignorance ? ». Comme dans toutes les discussions de cette nature, la direction des débats ne fut pas impartiale, à en juger d'après cette affirmation, toutefois contestée, de Pierrefleur, banneret d'Orbe : « D'autres opposants y eut, mais quand l'on connaissait qu'ils voulaient trop presser et s'avancer en disputes, on les faisait taire ».

Farel et Viret portèrent, seuls d'abord, le poids de la discussion et répondirent à leurs contradicteurs avec beaucoup d'à propos et dans un langage savoureux et dru qui ne ressemble guère à celui qu'on emploie de nos jours dans des débats de cette nature. Calvin n'intervint qu'au bout de quatre jours ; on discutait sur la présence réelle dans la Cène. Un catholique accusait ses adversaires d'ignorer les Pères de l'Église. Calvin se leva. Servi par sa mémoire prodigieuse, il retourna le grief contre l'autre partie, citant,

avec une précision étonnante, Tertullien, Chrysostome, Augustin. Puis, passant à l'attaque, il montra la faiblesse insigne de l'exégèse catholique. L'auditoire sentit que tous avaient trouvé leur maître. Les réformés triomphèrent donc.

On a vu tout à l'heure le nom de Pierre Viret, né à Orbe en 1511. Pierrefleur résume en ces termes sa carrière jusqu'à son départ pour la France : « Fils d'un couturier et retondeur de drap, Viret avait été dès son commencement introduit aux lettres à Orbe, et puis fut à Paris, où il demeura pour quelque temps, comme deux à trois ans, où il profita fort bien aux lettres. Lui étant à Paris, fut noté tenir de la religion luthérienne, en sorte qu'il lui fut bien de se sauver, et tourna (retourna) au dit Orbe en la maison de son dit père, où il séjourna jusqu'à ce qu'il fut prêchant.

La première charge fut d'aller à Grandson commis pour y prêcher, et puis il tomba en grande estime entre les prédicants luthériens. Il se fit compagnon de Guillaume Farel, et furent ceux qui commencèrent à prêcher ladite loi à Genève, et fut le grand prêcheur au dit Genève. Semblablement à Lausanne, ayant partout grand crédit et autorité... Il fut en grand bruit, tellement qu'il était le plus aimé et avancé des gens et grands seigneurs de sa religion ».

Dès que les Bernois eurent conquis le Pays de Vaud, ils insistèrent auprès de Viret pour qu'il renonçât à la tâche qu'il avait entreprise à Genève et se rendît à Lausanne, encore presque entièrement catholique. Avec un courage admirable, le jeune prédicateur, qui avait à peine vingt-cinq ans, se mit à prêcher dans une des églises de la ville ; les dominicains lui donnaient la réplique à la cathédrale.

Son éloquence calme, mais insistante, fit une profonde impression ; le Seigneur bénit son ministère et, par son moyen, bien des personnes furent amenées à connaître le salut par Christ. Viret possédait une vaste érudition : il avait lu tous les Pères de l'Église, connaissait à fond la doctrine de chacun d'eux et ainsi tenait tête, sans défaillir, aux champions de la cause adverse, qui le redoutaient plus que tous les autres « prédicants ». Son caractère actif et résolu se revêtait de douceur, assaisonnée de grâce. Cordial, d'abord facile, il se montrait infatigable au travail.

En premières noces, il épousa Élisabeth Turtaz d'Orbe, qu'il eut la grande douleur de perdre au bout de huit ans déjà ; voici les paroles touchantes qu'il écrivit à ce sujet « Par la mort de ma femme bien aimée, le Seigneur m'a frappé — et toute ma famille — du coup le plus dur. Il m'a ôté la moitié de moi-même, il m'a privé d'une fidèle compagne, d'une bonne maîtresse de maison, d'une épouse qui s'adaptait admirablement à mon caractère, à mes travaux, à mon ministère tout entier.

Le coup m'éprouve au point qu'il me semble être un étranger chez moi... J'ai été tellement accablé que rien ne pouvait plus me plaire sous le ciel. Je m'accusais moi-même de ne pas supporter mon malheur, je ne dirai pas comme un ministre de Jésus Christ, mais comme un homme qui commence à connaître les vérités de la Parole de Dieu. Moi qui professais d'être non seulement un disciple, mais un prédicateur de la sagesse chrétienne, je ne savais pas user, dans l'excès de ma douleur, des remèdes que je conseillais à autrui ».

Quelque temps après, Viret contracta un second mariage avec une veuve, originaire de Rolle, dont il eut six enfants, Sébastienne de la Harpe. Son unique fils mourut en bas âge ; ses deux filles aînées, Marie et Marthe, furent filleules de Farel et de Calvin. Les détails charmants qui les concernent, comme aussi mainte affaire de ménage, maint incident de la vie quotidienne mettent une note gaie et sympathique dans la correspondance austère des réformateurs.

De temps à autre, ils se rendaient visite les uns aux autres ou se réunissaient tous trois chez l'un d'eux. Leurs relations, empreintes de la plus sincère cordialité et qui révèlent le plus parfait accord, sont une des belles pages de l'histoire de la Réformation. Théodore de Bèze a bien marqué le trait distinctif de chacun d'eux, quand il parla de la « science » de Calvin, des « tonnerres » de Farel, du « miel » de Viret. Deux citations encore montreront le réformateur vaudois sous ce jour si aimable de père de famille.

À Calvin il écrit en 1550 : « Je suis aux prises avec les difficultés les plus grandes. Je plie sous le faix, d'autant que j'entrevois moins d'espoir d'une amélioration. Ma patience, trop longtemps exposée et meurtrie, qui, je ne sais comment, a duré jusqu'ici, commence à s'irriter. Une seule chose me reconforte : la paix de la famille, l'affection mutuelle et la concorde avec

mes collègues et les professeurs, les progrès de l'école. Si cela me manquait, je ne vivrais plus et il me faudrait aller ailleurs... Ma femme, mes fillettes et toute la famille vont bien et me prient de te saluer. Ta filleule est d'un naturel tout à fait doux, agréable, paisible, d'un charmant visage. Lorsque tu viendras, sa vue te rendra joyeux ».

À Farel la même année : « Ta petite Marie aurait trouvé la mort récemment, si Dieu n'avait fait un vrai miracle en sa faveur. En jouant à la façon des enfants et en tirant le cordon de la sonnette fixée au mur de ma maison, elle a fait tomber sur sa tête la sonnette et l'énorme pièce de fer qui la soutenait. Mais, par la providence divine, elle s'est tirée saine et sauve de ce coup qui aurait brisé la tête du plus vigoureux géant. Dieu a détourné le coup ailleurs ; elle n'a eu que de légères contusions, guéries le lendemain ».

Après vingt ans d'activité à Lausanne, Viret entra en conflit avec les magistrats bernois qui prétendaient avoir la haute main sur les mœurs du pays, tandis que le réformateur soutenait que le seul moyen de régénérer les cœurs, c'était de les amener « captifs à l'obéissance du Christ », selon 2 Cor. 10 : 5. Le gouvernement de Berne ne voulut rien entendre et prononça contre Viret une sentence de bannissement, le considérant comme rebelle aux lois de l'État.

Il se rendit donc à Genève où il rejoignit Théodore de Bèze, qui avait quitté Lausanne deux ans auparavant pour des motifs analogues. Mais, après un court séjour auprès de son ami, sa santé sérieusement ébranlée, l'obligea à chercher un climat plus doux ; il se dirigea donc vers le midi de la France et se fixa tout d'abord à Nîmes, où il recommença à prêcher, puis à Lyon.

Le gouvernement bernois l'autorisa à faire une courte visite à Orbe, pour y régler des affaires de famille ; il put donc prendre ainsi congé de son pays natal, dont il écrivit un jour : « Si je dois souhaiter que Dieu soit glorifié entre les hommes, où dois-je désirer qu'il le soit plus et plus tôt qu'au pays de ma naissance et entre mes circonvoisins ? Et si je suis tenu de souhaiter et de travailler à avancer le talent d'un chascun, autant qu'à moi sera possible, de qui dois-je avoir plus de soing sinon de ceux de mon pays même ? Je n'ay pas voulu laisser mon pays et ma nation pour m'en aller ailleurs, sans luy avoir premièrement présenté les dons et grâces qui m'ont esté commises du

Seigneur, pour les présenter par mon ministère à ceux-là auxquels Dieu m'a conjoint de plus près ».

Chassé de Lyon par les intrigues des Jésuites, Viret accepta l'invitation de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, qui l'appelait à enseigner à l'Académie d'Orthez. « Dieu ayant pitié de moi », écrit-il, « m'a conduit dans ce bon pays de Béarn, où j'ai été reçu en grande affection par la reine ».

Un dernier orage vint le secouer dans sa paisible retraite. Une armée catholique ayant envahi le Béarn, Viret et d'autres ministres furent gardés comme otages au château de Pau. Quelques mois plus tard, les huguenots reconquirent le royaume et libérèrent les captifs. Dans le service solennel d'actions de grâces qui eut lieu à cette occasion, Viret prêcha sur ce texte : « Notre âme est échappée comme un oiseau du piège des oiseleurs : le piège s'est rompu, et nous sommes échappés. Notre secours est dans le nom de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre » (Ps. 124 : 7-8).

En mars ou avril 1571, sans qu'on sache exactement le lieu ni la date, Pierre Viret s'endormit dans le Seigneur à l'âge de soixante ans environ et entra dans ce repos après lequel il avait soupiré au cours de sa carrière si agitée et marquée par de cruelles souffrances. L'ancien chancelier d'État bernois, Nicolas Zurkinden, apprenant son décès, écrivit à Théodore de Bèze : « J'ai pleuré, non ce frère affranchi désormais des misères de ce bas monde, mais sur l'Église, privée d'un tel serviteur. Je m'affligerais sans mesure si je ne savais qu'il est auprès du Seigneur, où j'espère rejoindre bientôt l'exilé d'autrefois dans la maison du Père ».

Comme on a pu s'en rendre compte, Pierre Viret ne fut pas un initiateur. Entré dans le sillon que d'autres avaient creusé, il n'en présente pas moins un caractère original. Il possédait le tempérament d'un véritable évangéliste, obéissant ainsi à l'adjuration adressée par Paul à Timothée : « Prêche la parole, insiste en temps et hors de temps, convaincs, reprends, exhorte, avec toute longanimité et doctrine » (2 Tim. 4 : 2). Il annonçait en effet la vérité où qu'il se trouvât, sous les halles, sur les places publiques, dans les fossés de la ville, dans les chapelles, dans les cathédrales, car sa devise était : « Ma vie ne m'est pas si chère que la gloire de Dieu et l'honneur de mon ministère ». Il ajoutait : « Pour m'acquitter fidèlement d'icelui (de mon

ministère), il me faut oublier tout ce que je puis avoir de plus cher au monde, voire jusqu'à ma propre vie ».

Viret insiste toujours énergiquement sur la valeur des principes. « Que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous : si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous, vous aussi vous demeurerez dans le Fils et dans le Père » (1 Jean 2 : 24). « C'est », dit-il, « par le moyen de la doctrine principalement que l'on peut corriger les erreurs et abus ».

Il considère l'Écriture comme l'unique règle de foi. Elle seule possède l'autorité suffisante pour faire contrepoids à celle de l'Église et de la tradition : « Il n'y a point de certaine assurance des choses divines et célestes et de toutes les matières appartenantes à la religion et à nostre salut, sinon en la doctrine céleste révélée à l'Église par le Saint-Esprit ».

Le sens de l'Écriture est facile à trouver ; il n'est pas nécessaire, pour l'établir, de recourir aux traditions des Pères ; il suffit, quand il subsiste quelque incertitude, de demander à l'Écriture de s'éclairer elle-même. « Le vray moyen de disputer (discuter) entre chrétiens est de conférer les passages de la Sainte Écriture les uns avec les autres, en telle manière que les plus obscurs soient assez exposés par les plus clairs et que le Saint-Esprit qui en est l'auteur, en soit aussi l'expositeur et le juge lui-même ».

Viret porta le gros de son effort à faire pénétrer la Parole de Dieu dans la masse du peuple ; de là l'origine des luttes qui agitèrent sa vie. Il a pour tout premier adversaire le péché. Il combat l'indifférence, la légèreté, les profanations de toute nature. Il souffre profondément du manque de piété jusque chez ceux que la Réforme a atteints et qui ont fait profession de christianisme.

Il ne ménage pas ses expressions pour les stigmatiser : « C'est une Réforme manquée, faite à poste (rapidement), par laquelle les hommes ne veulent point réformer leurs mœurs et leurs anciennes et mauvaises coutumes et manières de faire à la règle de l'Évangile, mais veulent réformer l'Évangile à leur règle et le faire servir à leurs affections et à leur gain et profit particulier. Il y en a bien peu qui, sous l'ombre de la liberté de l'Évangile, ne prennent telle licence qu'il leur plaist ».

Le réformateur vaudois ne cesse de répéter que l'homme, laissé à lui-même, ne peut rien pour son salut ; que c'est la foi qui sauve ; « qu'il n'y a de salut en aucun autre » que dans le Seigneur Jésus ; « car aussi il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés » (Actes 4 : 12).

Et voici comment il caractérise la prédication : « Ce qu'annoncent les prédicateurs, ils l'annoncent au nom et en l'autorité de celui qui les a envoyés. Dieu seul, par la secrète opération de son Saint-Esprit, remue les cœurs et fait au-dedans les choses qui sont extérieurement dénoncées et signifiées par la parole. Il fait cela en toute liberté, sans être attaché aux lieux, aux temps et aux personnes.

Bien que la parole des hommes ait d'elle-même et de son naturel le pouvoir de toucher et d'émouvoir les sens extérieurs, toutefois elle ne peut parvenir jusques à l'esprit, pour le toucher et l'émouvoir, sinon que la vive et puissante parole de Dieu, de laquelle ceste cy est une représentation et image, soit conjointe avec icelle et que, par la vertu (puissance) de Dieu, elle descoule et parvienne jusques au cœur des hommes ». Tout ceci est une paraphrase de Hébr. 4 : 11-12.

Il ressort de cet exposé, tout d'abord, que le prédicateur doit être convaincu de la vérité du message qu'il proclame : comment persuader les autres, si la certitude n'existe pas dans son esprit et dans son cœur ? « Ceux-là sont seulement dignes d'estre tenus pour vrais prophètes qui croient eux memes et s'efforcent de faire de tout leur pouvoir ce qu'ils preschent et qu'ils enseignent aux aultres ».

Tous les enfants de Dieu peuvent et doivent être des prédicateurs de ce qu'ils ont appris, en mettant en pratique les choses qui leur ont été révélées par le Saint Esprit. Les vrais évangéliques, dit-il aux chrétiens de Montpellier, doivent briller « par bonne et saine doctrine et par sainteté et honnesteté de vie ; ils doivent travailler au salut de leurs frères par bonne et pure doctrine et par bons exemples de sainte vie et honneste ».

Il adresse de sévères admonestations au coupable de « jurement » ou de blasphème, à celui qui « a battu et maltraité sa femme », à celui qui s'est

« courroucé » en pleine rue, à celui qui a un différend au sujet d'un « chaudron » ; il flétrit surtout impitoyablement les mauvaises mœurs.

Enfin, détail à relever, à une époque où l'on pratiquait toutes les violences, où les plus mauvaises passions étaient exacerbées dans le domaine de la politique comme dans celui de la religion, Viret, se basant, comme toujours, sur la Parole de Dieu, insiste sur la soumission aux autorités, tant qu'elles ne s'élèvent pas contre la loi divine, et il recommande la pratique de la charité chrétienne, de la tolérance.

Il ne craint pas de déclarer aux réformés eux-mêmes que leurs brutalités sont téméraires, sévèrement blâmables. Tel était son prestige, inspiré par sa douceur qui n'excluait point l'autorité, qu'à sa voix, les « excès » cessent, les « affections » (passions) se calment. Les protestants déposent les armes, les rendent : bel exemple donné par cet homme qui avait appris, à l'image de son divin Modèle, à être « doux et humble de cœur » (Matt. 11 : 29).

C'est encore Viret qui, passant à Valence, sauve un jésuite que l'on conduisait au supplice. À Lyon, quand le gouverneur, à bout de vivres, va jeter dehors les bouches inutiles, soit sept mille vieillards, malades, femmes et enfants, Viret lui remontre que ce serait grande pitié d'envoyer tant de pauvres gens à la boucherie ; qu'il s'agit d'une guerre à laquelle « le moindre pauvre a intérêt, puisque nous combattons pour la liberté de nos consciences ». Le gouverneur prend confiance en Dieu et cède au conseil donné.

Plus que n'importe lequel des réformateurs, Viret réalisa ces mots de Prov. 19 : 22 : « Ce qui attire, dans un homme, c'est sa bonté ». Bèze le qualifie de « merveilleusement débonnaire ». Il fut, dit-il, « le sourire de la Réforme ». Ses dons le prédisposaient à faire l'éducation des masses, tâche à laquelle il appliqua avec amour toute son activité. Dans son *Instruction chrétienne*, il montre que la loi divine est indispensable dans les sociétés humaines, puis il fait une exposition familière du décalogue, semée de préceptes pratiques, d'exemples tirés de la vie ordinaire.

À propos de la sanctification du dimanche, il écrit un chapitre intitulé : « De ceux qui vont au sermon pour y dormir ». Il attaque avec véhémence ceux « qui s'appellent *déistes*, d'un nom tout nouveau », gens qui ne nient point

Dieu, mais ignorent le Seigneur Jésus, savants, littérateurs, épicuriens d'érudition, dilettantes du doute : « Il y a danger », s'écrie-t-il, « que nous n'ayons plus de peine à combattre avec de tels monstres qu'avec les superstitieux et idolâtres ». Ce n'est point que Viret décrie la science, ni qu'il l'ignore de propos délibéré ; au contraire, il parle de la nature en termes élevés, bien propres à nous faire admirer la variété et l'étendue de ses connaissances.

Mais il préfère, comme il dit, « un pauvre laboureur qui connaît son Dieu et Jésus Christ son Sauveur et les confesse en son rude langage, à tous ces grands poètes, orateurs et philosophes, qui en sont du tout ignorants ». Selon Viret la science doit être « chambrière et servante de la foi ». Le savant doit « enfantiller avec les enfants, user de rusticité avec les rustiques, édifier les pauvres ignorants, ainsi qu'ils édifient les savants ». Cette prédilection de Viret pour les humbles frappait ses adversaires, si bien que Pierrefleur lui reprochait de séduire de préférence « les pauvres et simples gens ».

C'est une figure singulièrement attachante que celle de Pierre Viret. Il ne se place pas au premier plan et ne désire pas y être. Moins brillant que les autres réformateurs, remarquable par sa constante et sincère humilité, il travailla avec ardeur et avec foi à la tâche que le Seigneur avait placée devant lui, selon 1 Cor. 4 : 2 : « Ce qui est requis dans des administrateurs, c'est qu'un homme soit trouvé fidèle » (2 Cor. 5 : 9). Nul ne mit plus d'« ardeur à lui être agréable ». Malgré une santé chancelante, de cruelles épreuves, une opposition sans cesse renaissante, « il tint ferme, comme voyant celui qui est invisible » (Héb. 11 : 27).

Farel fut appelé comme pasteur à Neuchâtel en 1538 ; il y mourut en 1565, âgé de soixante-seize ans. De fréquents congés lui permirent de faire rayonner son influence dans les lieux les plus divers, entre autres à Metz et dans le Dauphiné, sa patrie. On a remarqué avec raison que, tandis qu'on parle de Luthériens, de Calvinistes, de Zwingliens, de bien d'autres encore dont les convictions sont rattachées au nom d'un homme, jamais on n'a prononcé le terme de « Farélites ». Guillaume Farel aurait été le premier à protester énergiquement contre une appellation pareille. Comme l'apôtre Paul, il eût été en droit de se rendre, en toute justice, ce témoignage : « Je n'ai pas jugé bon de savoir quoi que ce soit parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié » (1 Cor. 2:2). Il put écrire ces mots : « Je ne puis

souffrir que personne ne cherche le salut dans les choses d'ici-bas, au lieu de les chercher en Jésus Christ seul. Qui aurait raison de me condamner si j'affirmais qu'il n'y a nul évangile, nulle bonne nouvelle, sinon en Jésus seul ? ». Il ne voulait amener ses auditeurs à personne d'autre qu'au Seigneur lui-même, à sa Parole, à ses promesses. « Si nous le connaissons », disait-il encore, « nous devons le connaître où il est, à la droite du Père » (On notera que cette affirmation revient dans une des thèses présentées à la dispute de Lausanne).

Toutefois, de sa première éducation romaine, Farel avait gardé l'empreinte de l'idée d'autorité en ce qui concerne la manière d'amener les hommes à la vérité révélée dans la Bible, les voies et moyens à employer pour leur faire accepter cette vérité. Un historien a tracé de lui ce portrait : « Partout où cet homme petit et laid, au visage bruni par le soleil, à la barbe rouge et aux cheveux hérissés, faisait son apparition et annonçait la Parole de Dieu, la lutte et les orages ne manquaient pas de se déchaîner.

Il était rare qu'un de ses prêches se terminât sans tumulte. Il trouvait son plaisir à provoquer la colère de ses adversaires, à prendre la parole au milieu du vacarme, à couvrir de sa voix puissante, que les contemporains comparaient au tonnerre, les vociférations d'une foule agitée... Aucun nom n'était plus détesté des catholiques que le sien.

Le clergé romain mettait tout en œuvre pour se débarrasser de l'intrus ; le peuple des campagnes s'ameutait contre lui. À mainte reprise il fut assailli dans ses pérégrinations, maltraité à coups de poing et à coups de pied, et même jeté au cachot. On le vit souvent battu, ensanglanté, malmené au point de cracher le sang. Mais ni la prison, ni les mauvais traitements n'étaient de force à briser son courage. Encore tout meurtri et couvert de plaies, il se remettait à l'œuvre ».

Le grand souci de Farel, c'est que le nom du Seigneur soit glorifié. Il a écrit, en parlant du nom de Christ : « Ne veux-je pas qu'en tous lieux il flamboie ? ». Au cours de sa longue carrière, ces mots de Jean 3 : 30 ne cessent de le préoccuper : « Il faut que lui croisse, et que moi je diminue ». Aussi, lorsqu'on chercha à honorer sa mémoire tout en restant fidèle à son esprit, a-t-on bien fait de se contenter de graver son nom sur une pierre de la

Collégiale de Neuchâtel, en le faisant suivre de ces trois mots seulement :
« Gloire à Dieu ! »

Quant à Antoine Froment, le collaborateur de Farel à Genève à l'aurore de la Réforme, il ne répondit pas aux espoirs qu'on avait cru pouvoir faire reposer sur lui. Il fut pasteur à Genève tout d'abord, puis dans la région de Thonon, où il paraît avoir vécu dans une misère telle qu'il finit par ouvrir une boutique où il vendait des huiles et du vin ; il avait du reste le génie du commerce. Les préoccupations matérielles prirent une telle place dans sa vie qu'il abandonna la carrière pastorale et rentra à Genève, où il fut secrétaire de François Bonivard, puis il prit une patente de notaire. Il se maria peu heureusement et se laissa entraîner à des fautes graves qui le firent bannir de la ville. « *Froment* », disait Farel en jouant mélancoliquement sur le nom de son ami d'autrefois, « a dégénéré en *ivraie* ».

Pendant plusieurs années Froment mena une vie errante, au cours de laquelle il séjourna assez longtemps à Vevey. Vers la fin de sa vie, il reçut l'autorisation de rentrer à Genève où il mourut en 1572, en laissant une succession criblée de dettes. Triste couronnement d'une carrière qui s'était annoncée pleine des plus belles promesses. Froment était éloquent et courageux ; il avait montré un zèle sincère pour le service du Seigneur. Mais l'amour du monde prit le dessus chez lui ; il n'écoula pas l'exhortation de l'apôtre : « N'aimez pas le monde, ni les choses qui sont dans le monde : si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui » (1 Jean 2 : 15).

APPLICATIONS

- 1) Prions pour que le Seigneur nous donner le désir d'être savant comme Jean Calvin, d'être fougueux et courageux comme Guillaume Farel et doux, patient et persévérant comme Pierre Viret.
- 2) Soyons vigilants et près du Seigneur en tout temps pour ne pas apostasier et tomber dans les pièges du monde comme Antoine Froment.
- 3) Sachons que nous pouvons être victorieux et faire avancer le royaume de Dieu malgré les obstacles et difficultés.

**QUE NOTRE GRAND DIEU SOIT BÉNI, LOUÉ ET ADORÉ !
A M E N !**

